

LE CARNET DE SANTÉ

UN OUTIL ADAPTÉ POUR ENTREtenir ET GÉRER VOS PONTS COMMUNAUX

Le Cerema a défini avec l'ensemble de la communauté technique ouvrages d'art, un outil pour aider les communes dans la bonne gestion de leurs ponts et de leurs murs : le carnet de santé.

Initié dans le cadre du Programme National Ponts, le carnet de santé permet aux communes de regrouper les informations d'état des lieux pour chaque ouvrage d'art de leur patrimoine. Il est également pensé comme un outil de gestion, simple et accessible, permettant de programmer des actions de surveillance et de maintenance, d'en suivre les préconisations et de garder la mémoire de toutes les actions engagées.



UN OUVRAGE



UN CARNET DE SANTÉ

Une carte d'identité et un carnet d'entretien tout en un

1. Description de l'ouvrage

Elle comprend des données administratives (propriétaire, gestionnaire), des données de localisation, des données d'usage (limitation de tonnage notamment) et les principales caractéristiques techniques (type de structure, géométrie) de l'ouvrage.



2. État de référence de l'ouvrage

Il sera établi lors de la visite de reconnaissance réalisée dans le cadre du plan de relance, à partir d'une appréciation d'un niveau de défauts affectant les différentes parties de l'ouvrage visité (tablier, appuis, ...).

3. Traçabilité des actions de surveillance et de maintenance

Les futures actions de surveillance (visite, inspection détaillée), les actions particulières engagées dans le cadre d'un diagnostic, les travaux d'entretien courant et de réparation seront répertoriés (quand ? quoi ? qui ?) et feront l'objet d'un visa.

4. Préconisations et programmation des actions à engager

Les principales actions préconisées à la suite des visites seront identifiées et planifiées.

Téléchargez toutes les ressources sur le carnet de santé sur www.cerema.fr/programmenationalponts/communes/outils



COMPRENDRE LE PRINCIPE DU CAHIER DE SANTÉ, SE L'APPROPRIER

Les cahiers du Cerema : le carnet de santé, un outil de gestion des ponts et des murs

Ce cahier est destiné à l'ensemble des élus et gestionnaires des collectivités qui souhaitent utiliser le carnet de santé pour une meilleure connaissance de leurs ponts et leurs murs. Il présente les informations utiles pour la lecture et l'appropriation du carnet de santé.

METTRE EN OEUVRE LE CARNET DE SANTÉ

Un manuel d'utilisation et 5 versions de carnets de santé selon la typologie de l'ouvrage.

Ce manuel s'adresse à la fois aux maîtres d'ouvrage gestionnaires de patrimoine d'ouvrages d'art et aux professionnels chargés d'initialiser et d'utiliser le carnet de santé. Il apporte une aide au remplissage du carnet de santé. Il fournit notamment les clefs pour engager la phase préalable de recensement et de reconnaissance des ouvrages, indispensable à l'initialisation du carnet de santé, que celle-ci soit directement réalisée en régie ou sous-traitée à un bureau d'études. Il précise les points de vigilance et explicite de manière détaillée tous les champs à remplir dans le carnet de santé pour les différents types d'ouvrages d'art concernés.

5 carnets de santé disponibles selon la typologie de l'ouvrage : pont cadre, pont à tablier, pont voûte, buse, cadres et portiques, mur de soutènement.

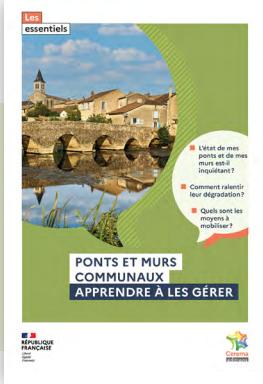
Ils sont disponibles dans un format dont l'appropriation est aisée pour tous.

C'est cette trame qui doit être renseignée pour disposer d'un carnet de santé pour les ponts et les murs.



UNE BOITE À OUTILS À VOTRE DISPOSITION

RDV sur www.cerema.fr/programmenationalponts/communes/outils



PONTS ET MURS COMMUNAUX : APPRENDRE À LES GÉRER

L'état de mes ponts et de mes murs est-il inquiétant ?

Comment ralentir leur dégradation ? Quels sont les moyens à mobiliser ?

Cette publication du Cerema est destinée à apporter un appui aux communes et aux EPCI qui possèdent un petit patrimoine (inférieur à quelques centaines d'ouvrages) et qui cherchent à mieux connaître et entretenir leurs ponts et leurs murs de soutènement.

3 VIDÉOS POUR MIEUX VOUS ORGANISER, ENTREtenIR ET RÉPARER VOS OUVRAGES



Comment organiser la gestion de vos ouvrages ?

Vous êtes maire et possédez un petit patrimoine d'ouvrages d'art sur votre commune, mais vous ne savez pas comment le gérer ? Cette vidéo a pour but de vous présenter les méthodes et les démarches pour mieux organiser, dès maintenant, votre gestion de patrimoine.



Tout comprendre de l'entretien courant

L'entretien courant est une action d'entretien préventive essentielle pour les ouvrages d'art. Chaque gestionnaire doit entretenir son patrimoine d'ouvrages d'art afin de le garder en bon état. Cette vidéo précise la définition d'entretien courant et explique son utilité et son importance. Elle donne également des clés pour mettre en place des interventions de dévégétalisation et de nettoyage du système d'évacuation des eaux.



Que faire si votre ouvrage est en mauvais état ?

Vous avez un ouvrage dégradé sur votre commune ? Vous vous posez sans doute beaucoup de questions. Comment sécuriser mon ouvrage ? Qui contacter ? Comment définir les réparations à effectuer ? Comment financer les travaux ? Cette vidéo vous précisera les différentes actions à mener du diagnostic au travaux en passant par la conception.

SOS PONTS



UN SERVICE NUMÉRIQUE GRATUIT POUR VOUS GUIDER DANS L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION DE VOS PONTS COMMUNAUX

Vous vous posez des questions sur l'entretien et la rénovation de vos ponts communaux ? Le Cerema a créé SOS Ponts, un service public gratuit pour vous guider vers la prochaine étape, les bons acteurs à contacter et les actions à mettre en place.

C'est simple et rapide !

1. Vous posez votre question directement sur le site SOS Ponts.
2. Nos équipes formulent des recommandations sur les actions à conduire, les acteurs à contacter...
3. A tout moment, vous pouvez consulter le suivi de votre demande en ligne et échangez avec nos équipes.

Rdv sur sosponts.recoconseil.fr

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ PONT SUR EXPERTISES.TERRITOIRES

Vous êtes représentant d'une commune ou d'un EPCI et devez assurer la gestion d'ouvrages d'art (ponts ou murs), cette communauté s'adresse tout particulièrement à vous. Mais de manière générale, toutes les personnes intéressées ou mobilisées dans l'acte de gérer les ouvrages d'art y sont bienvenues.

Que vous ayez ou non bénéficié des actions menées dans le cadre du programme national ponts, vous trouverez ici des ressources pour vous aider à prendre en main ou développer la gestion de vos ponts et de vos murs de soutènement.

Rdv sur www.expertises-territoires.fr



POUR NOUS CONTACTER ▶

